

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 15 MARS 1917

G.-E. DION, Administrateur

Fonds Régimentaire du 165e Bataillon

Nous avons pris sur nous, avec la permission de Sa Grandeur Monseigneur LeBlanc, la liberté d'adresser une lettre circulaire aux curés des paroisses françaises du diocèse de Saint Jean ; et nous prenons des mesures pour atteindre légitimement les curés des autres paroisses françaises des provinces maritimes.

Les curés de Saint Jean Baptiste de Boutouche, de St-Thomas, de Memramcook, de Grand Digue, de St-Paul de Keut, de Dorchester nous ont déjà fait remises de jolis montants qui seront publiés plus tard.

Afin de convaincre mes compa-

trioties de venir à notre secours pour faire face aux dépenses nécessaires au fonctionnement du bataillon Acadien ; afin de détruire l'impression qui pourrait exister chez plusieurs que l'argent sollicité est employé pour l'avantage et l'amusement des Officiers et des soldats, je me permets de publier les items de déboursés à la charge du Fonds Régimentaire, ou à ma charge personnelle au cas où le Fonds Régimentaire serait à ces dépenses encourues à partir des premiers jours de janvier jusqu'au quinze d'avril 1916. Le relevé de ces dépenses se continuera dans les numéros subséquents.

Déboursés du Fonds Régimentaire

Annonces et impressions	\$102.81
Dépenses de voyage	6.50
Chaise de barbier	39.12
Pupitres tables et chaises	77.38
Papeteries, "files" et timbres-poste	74.91
Charroi de marchandise	5.50
Rente de clavigraphes	17.50
Lavage des planchers	12.50
Télégrammes et messages de telephone	28.02
Pension de soldats	12.20
Dépenses de messagerie (Expresse)	16.81
Timbres-poste	24.21
Divers	24.79
Plombage	34.68
	\$476.93

(Signé) L. C. D'Aigle

1^{er} Col.

Commandant le 165e Bn, F. C. F.

Mauvaise Tactique

Comme chacun le sait, les élections du 24 ont donné le pouvoir à ceux qui étaient dans l'opposition 27 supporteurs de l'opposition ont été élus contre 21 supporteurs du gouvernement. Chose assez étrange, sur les 27 députés du nouveau gouvernement il y a 15 catholiques dont 10 de langue française, ce qui veut dire que les catholiques ont la majorité absolue et que les français ont la balance du pouvoir, sans compter que des douze qui restent, au moins 6, s'il ne sont pas catholiques doivent leur élection à des électeurs catholiques. C'est là une situation imprévue, mais qui n'a rien d'anormal. Les catholiques du N.B. forment plus que le tiers de la population totale de la province, par conséquent ils ont droit à à peu près 17 députés. Ils n'en ont que 15. Sans doute, dans cette élection ce qu'il y a d'étrange, c'est que tous les catholiques sont du même côté.

Quelques journaux anglais, le Standard de St-Jean et le Gleaner de Fredericton ont protesté contre cette situation et ont fait des appels aux passions de race. A part le fait que les Acadiens ont bien le droit de voter comme ils le jugent bon, c'est une mauvaise tactique pour ces journaux de jeter ainsi la discorde. Au point de vue politique, ils ne pourront pas empêcher les catholiques d'avoir la balance du pouvoir en règle générale si ceux-ci veulent se tenir ensemble. Le Standard et le Gleaner arriveront difficilement par ces tactiques dépourvues d'honnêteté à contrôler tous les votes anglais, car ils sont encore trop nombreux, Dieu merci, dans les deux partis, chez nos compatriotes anglais, les voteurs qui ont l'esprit assez large pour reprocher ces moyens malhonnêtes.

Nous pouvons être honnêtes et être conservateurs comme nous pouvons être malhonnêtes et être libéraux et vice versa. Toutefois, si les journaux conservateurs veulent faire de la politique de cette façon, le résultat sera que les gens qui se respectent, anglais comme français, se verront forcés, quelles que soient leurs convictions politiques, de reprocher par leur vote ces appels passionnés et malheureux.

Espérons que les esprits vont se calmer et que ces questions de race, qui font tant de mal ailleurs, vont bientôt être abandonnées dans l'intérêt de tout le monde.

Cultivateurs lisez

"Le Madawaska"

La Prohibition

D'après les renseignements que nous recevons de source assez certaine, le nouveau parti au pouvoir va laisser dans les statuts la loi de prohibition telle que passée par le gouvernement, et le premier mai nous aurons la prohibition dans toute la province.

Il y a deux choses dans une loi, la loi elle-même, et son application dans la pratique. La loi actuelle est bonne, elle est approuvée par des gens qui s'y connaissent. Elle a d'ailleurs été préparée avec soin par des gens sincères et qui voulaient réellement une loi de prohibition.

Comment cette loi sera-t-elle appliquée ? Voilà la question que les prohibitionnistes se posent, avouons-le, avec un peu d'anxiété. Un homme en vue dans le nouveau parti au pouvoir nous disait dernièrement : "Il a été décidé de garder la loi dans les statuts, telle qu'elle est. Nous ne courrons pas de risque ; si la loi ne donne pas satisfaction nous pourrions toujours dire que ce n'est pas nous qui l'avons fait, que c'est là l'oeuvre de nos adversaires." Nous ignorons si l'individu en question parlait pour lui-même ou s'il émettait l'opinion de son parti. Dans tous les cas il serait regrettable que le nouveau gouvernement n'ait pas à cœur de rendre cette loi à la fois efficace et populaire. Nous croyons que le peuple est en faveur d'une loi de prohibition, mais il veut une loi efficace qui ne donne pas lieu à des abus et ne rende pas la situation pire qu'elle était sous le régime des licences.

Qu'on nous permette de rappeler à ceux que la chose intéresse que le grand point dans cette question c'est d'avoir un bon inspecteur, et que pour avoir un inspecteur qui fera son devoir, il faut lui donner un salaire qui le fasse tenir à sa position et qui lui permette d'être indépendant.

Il serait important, croyons nous, que les ligues formées dans le but de faire observer la loi fassent des résolutions dans ce sens et insistent auprès de leurs députés pour que ce point soit bien réglé.

Une belle Démonstration

Dimanche dernier, la salle des vues animées de M. M. Stevens et Lawson était remplie de citoyens qui venaient acclamer notre héros retour du front, M. Louis Dugal. Déjà lors de son arrivée, quelques jours auparavant, notre ami Louis Dugal avait été reçu à la gare par une foule nombreuse et enthousiaste, désireuse de témoigner son admiration à ce jeune qui, pour la défense de nos droits et de nos libertés, est allé sur les champs de bataille ou il s'est conduit en héros, et qui nous revient avec une jambe emportée par un éclat d'obus.

La démonstration de dimanche a été splendide et fort nombreuse. La fanfare a fait comme d'habitude sa part à la perfection, et nous sommes fiers en passant de féliciter les artistes.

Le docteur Laporte présidait et souhaita en termes appropriés la bienvenue au jeune Dugal, puis des adresses furent lues au blessé, en français par M. L. A. Gagnon et en anglais par M. A. Lawson. Des discours furent ensuite prononcés par M. M. Pius Michaud, M. P., J. M. Stevens, J. E. Michaud, M. A. L. Dr Simard et Dr Sormany.

Nous nous joignons aux citoyens du comté pour offrir à M. Louis Dugal l'expression de notre admiration et de notre reconnaissance.

Le Collège du Sacré-Coeur

Le Collège du Sacré-Coeur qui était à Bathurst depuis l'incendie d'il y a un peu plus d'un an vient de nouveau de passer au feu. Ce deuxième malheur a jeté dans la tristesse la plus profonde tous les amis de l'éducation, et tous ceux qui ont été témoins du dévouement avec lequel les Pères Rédempteurs ont donné corps et âme à l'avancement de la jeunesse acadienne. Ce n'est pas seulement une perte matérielle très considérable, ce n'est pas seulement l'annéantissement d'une oeuvre importante, c'est pour nous Acadien et Canadiens-français du Nouveau-Brunswick un désastre national.

La providence nous éprouve terriblement. Elle a ses desseins, cependant, et ce qui arrive par ses ordres est toujours pour le mieux. Il faut donc ne pas perdre courage. L'oeuvre du Collège du Sacré-Coeur est un oeuvre qui ne peut périr. Il faut que tous les vrais amis de l'éducation se donnent la main et viennent en aide à ses bons pères et cruellement éprouvés.

Nous prions les Revs. Pères Eudistes de vouloir bien accepter l'expression de notre très profonde sympathie.

Annoncez-vous dans "Le Madawaska".

CARTES D'AFFAIRES

Casier Postal "18" Tél. 28-41
MAX. D. CORMIER
R. A.
Avocat, Notaire Public
EDMUNDSTON, N. B.

A. M. CHAMBERLAND
R. A.
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC
Bureau : Grand Falls
St-Léonard, tous les jeudis de chaque semaine.
Anderson Siding, le 15 de chaque mois.

Casier Postal "17" Tél. 46
A. M. SORMANY, M. D.
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

EDMUNDSTON, N. B.
PIO H. LAPORTE
Médecin-Chirurgien

J. A. GUY, M. D.
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

Téléphone, 18
J. A. RATTE
Médecin-Vétérinaire
EDMUNDSTON, N. B.

Dr W. J. Daigle
DENTISTE
Martin "Bloc" - Van Buren, Me
Je serai à Madawaska chez Regis Daigle, tous les lers lundis au vendredi de chaque mois.

J. A. DAIGLE
HOTELLIER
ANDERSON SIDING, N. B.

A. E. THIBAUT
MARCHAND DE MEUBLES
Assortiment complet
EDMUNDSTON, N. B.

A. Public
J'informe le public que je représente la maison

Gault and Metal Co.
de l'Ontario, manufacturier de Bardeau en acier pour couvertures de bâtisses et de Tôle pour finir l'extérieur et l'intérieur des maisons.
J'achete aussi la Laine que je paierai 42 cts la livre, lavée, et 32 cts la livre, non lavée.
JOS. J. MARTIN
St-Jacques, N. B.
18-16

Casier-Postal, 8 Téléphone
JOHN J. DAIGLE
MARDHAND GENERAL
EDMUNDSTON, N. B.

DR Z. VEZINA
Ex-élève des Hôpitaux de Paris.
Médecin spécialiste de l'Hôpital de Fraserville
Spécialité : Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge.
Bureau : 151 rue Lafontaine
FRASERVILLE, P.Q.
Tél. Kamsouraska, No. 325
Tél. National "519"
Heures de Bureau :
10 hrs à 11.30 hrs a. m.
12 hrs à 5 hrs p. m.
Soir : 7 à 8 P.M.

Avis au Public

Avis est donné au public que ERNEST WELSH n'est ni agent ni sous-agent de la Compagnie d'Assurance sur la vie, L'UNION MUTUELLE, de PORTLAND, ME., et Messieurs les Médecins sont particulièrement mis en garde de ne pas faire d'examen médicaux pour cette Compagnie à la demande du dit ERNEST WELSH.

Par ordre,
A. P. LEBLANC
Manager.
Union Mutual Life Insurance Co.
Résidence : St. Léonard, N.B.
Agency : Van Buren, Maine.

BUANDERIE

J'informe les Dames et Messieurs qu'à partir du 15 mai je recevrai tout habit ou robe que je nettoierai et presserai de façon à ce que tout le public soit satisfait.
Ouvrage Garanti. Prix modérés.
HARRY FONG
Edmundston.

AVIS

J'informe le public que je ne serai responsable d'aucune dette que ma femme pourrait faire en mon nom sans un ordre signé de ma main.
ANTOINE LEVESQUE
61 m. p. Edmundston, N.B.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

avec laquelle sont incorporées les banques suivantes : "UNION BANK OF HALIFAX, "COMMERCIAL BANK OF WINDSOR, "TRADERS BANK OF CANADA, "THE QUEBEC BANK", est une des plus grandes institutions financières du monde entier.

Elle a un capital autorisé de \$ 25,000,000.00
Son capital et sa réserve se chiffrent à \$ 27,000,000.00
Son actif est de \$ 300,000,000.00

Cette banque fait affaires dans presque toutes les parties de l'univers. Elle a 410 succursales, comptant New York et Londres, Angleterre.

La succursale d'Edmundston est sous la gérance de **M. A. G. LOCKHART**, qui avec des employés actifs sont toujours prêts à donner pleine et entière satisfaction à leurs nombreux clients.

Cette banque paie le plus haut taux d'intérêt et sur les argents déposés et sur la balance de chaque mois.

Nous sollicitons respectueusement le patronage et l'encouragement du public en général et spécialement les commerçants du Nouveau-Brunswick et de l'Etat du Maine